



Convention sur la
diversité biologique



COMMUNIQUÉ ¹

500 écoles tunisiennes joignent *La Vague verte* pour la biodiversité

Montréal, 9 août 2010. L'Assemblée générale des Nations Unies proclame, à compter du 12 août 2010, l'Année internationale de la jeunesse. Le thème de l'année choisi est « Le dialogue et la compréhension mutuelle ». Cette célébration a été proposée par le Président de la République de Tunisie, Son Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben Ali, et coïncide avec l'Année internationale de la biodiversité. À juste titre, un séminaire international pour célébrer l'Année internationale de la biodiversité et le début de l'Année internationale de la jeunesse s'est tenu à Tunis, en Tunisie, les 6 et 7 août 2010.

Au cours de ce séminaire, une cérémonie de plantation d'arbres a eu lieu au parc Montplaisir avec la participation d'enfants de Tunis et celle du maire de la ville, M. Mohamed El Badji. Un mémorandum d'accord a été signé entre le président de l'Association du réseau méditerranéen pour le développement durable, M. Mohamed Mehdi Mlika, également conseiller ministériel auprès du Premier Ministre de la Tunisie, et M. Ahmed Djoghlaïf, Secrétaire général adjoint et Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Ce mémorandum d'accord vise à faire participer 500 écoles tunisiennes à l'initiative *La Vague verte* lancée en 2008. *La Vague verte* soutient l'éducation et la sensibilisation sur la biodiversité, visant à reconnecter les enfants avec la Nature pour combler le fossé déficitaire entre la Nature et les générations futures. Cette année, plus de 2500 groupes situés dans 63 pays ont participé aux célébrations de *La Vague verte* du 22 mai dernier, Journée internationale de la diversité biologique.

Sous le leadership de l'AREMEDD, des jardins de biodiversité, comprenant des arbres emblématiques de la Tunisie, en particulier, des oliviers, figuiers et palmiers-dattiers, ainsi que des plantes aromatiques endémiques et des fines herbes, seront mis en place dans 500 écoles tunisiennes. Les jardins auront un minimum de 7m² de taille. Les objectifs des jardins de *La Vague verte* consistent à familiariser les enfants, qui mettront en place ces jardins et assureront leur entretien, avec les objectifs et les activités de la Convention sur la diversité biologique, à promouvoir l'amour de la biodiversité dans les cœurs et les âmes des nouveaux citoyens de demain, et à promouvoir un sentiment de fière appropriation de l'héritage naturel de la Tunisie chez les enfants et les jeunes.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Lors de cette occasion, M. Mlika a déclaré: « Nul ne peut priver les générations présentes et futures de leur droit légitime à un environnement sain. En effet, il ne saurait y avoir de vie sur Terre sans la protection efficace de la biodiversité. Ceci nécessite une prise de position ferme et responsable ainsi qu'un engagement résolu de la part de tous.»

Le ministre de l'environnement de la Tunisie, M. Nader Hamada a déclaré: «Les objectifs de la campagne de *La Vague verte* sont les mêmes que ceux qui ont mené le Président Zine El Abidine Ben Ali à proposer à l'Assemblée générale la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse. Je suis très heureux de voir que la société civile de la Tunisie est pleinement engagée à soutenir cette initiative unique afin de lier les jeunes et les enfants de la Tunisie avec leur futur qui ne peut qu'être vert.»

M. Djoghlaif a déclaré : «Je tiens à rendre hommage aux gens et au gouvernement de la Tunisie sous la conduite du Président Zine El Abidine Ben Ali pour avoir fait preuve de leadership dans l'élévation des jeunes au rôle d'artisans de leur avenir qui ne peut être dissocié de la biodiversité.»

Lors de la cérémonie au cours de laquelle le mémorandum d'accord a été signé, et avec la participation des autorités tunisiennes, M. Mlika, a remis un prix AREMEDD à M. Djoghlaif pour sa contribution à engager la société civile et les jeunes en particulier, dans la mise en œuvre des objectifs des Nations Unies pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.
